

# Quoi de neuf à Chambon

Bulletin municipal • Janvier/Février 2026



## Edito

En ce début d'année, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée sur plusieurs projets importants : le déménagement de la bibliothèque et les travaux de l'école qui occupent une grande partie de notre énergie.

Je suis également très attentive à l'état de l'église du Cher, qui continue malheureusement de se dégrader. Avant de pouvoir engager des travaux, plusieurs procédures et demandes d'aides doivent être menées. Pour l'instant, nous ne pouvons donc pas démarrer ce chantier mais nous faisons tout pour maintenir l'édifice dans les meilleures conditions possibles.

Je me réjouis également de la création d'une nouvelle association. C'est une excellente nouvelle pour la commune et la municipalité puisqu'elle contribuera à soutenir nos manifestations et à maintenir la dynamique que nous avons construite ensemble.

À titre personnel, je veux exprimer ma grande fierté. Avec mon équipe, nous avons réussi à réaliser l'ensemble des engagements de notre profession de foi, y compris, in extremis, l'aménagement sécurisé de Chambon-bourg. Je remercie très chaleureusement les élus, les agents communaux pour leur confiance, leur implication et leur soutien dans les changements que j'ai impulsés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, pleine d'élan, de projets et de belles rencontres.

Votre Maire, Angélique Peintre



## La bibliothèque change de lieu !

Bonne nouvelle pour les amateurs de lecture : la bibliothèque va bientôt déménager afin d'offrir à ses lecteurs un espace plus fonctionnel, plus confortable et mieux adapté aux différents usages. Elle s'installera dans une ancienne salle de classe, située juste à côté de la salle annexe. Ce nouvel emplacement offrira un accueil plus spacieux et permettra de proposer des zones de lecture agréables pour tous les publics.

Les travaux de réaménagement ont débuté à la mi-décembre. Parmi les améliorations prévues, l'installation d'une pompe à chaleur contribuera à renforcer les économies d'énergie tout en garantissant un meilleur confort thermique tout au long de l'année.

La commune a également fait l'acquisition de nouveau mobilier : des étagères sur roulettes permettront de moduler les espaces selon les besoins - animations, ateliers, lectures, expositions... Une plus grande souplesse d'aménagement au service des usagers.

Un coin jeunesse entièrement repensé prendra place dans la future bibliothèque. Les jeunes lecteurs y découvriront notamment des livres enregistrés : ils pourront suivre les illustrations du livre pendant que l'histoire leur est racontée au casque. Une façon ludique, moderne et accessible d'aborder la lecture autrement.

Tout est mis en œuvre pour que la bibliothèque ouvre ses portes dans ce nouvel espace dès le **31 janvier**, jour de son inauguration. Nous avons hâte de vous y accueillir très prochainement dans ce lieu renouvelé, pensé pour le plaisir de lire et de partager.

## Vœux du Maire

Les vœux du maire auront lieu le dimanche 18 janvier à 11h, à la salle des fêtes de Chambon.

Cette cérémonie sera l'occasion pour le maire et le Conseil municipal de remercier chaleureusement tous les acteurs de la vie locale : associations, bénévoles, services municipaux et habitants, qui contribuent chaque jour à la vitalité de la commune. Elle sera également l'occasion de remettre leur diplôme aux participants à la formation PSC1.

## Dans le rétro...

### Cérémonie du 11 novembre

Sous un magnifique soleil d'automne, les habitants de Chambon se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le dépôt de gerbe, la lecture du message officiel et un moment de recueillement ont rappelé l'importance du devoir de mémoire.

La cérémonie s'est clôturée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



### Formation aux gestes de premiers secours

Le 15 novembre, 8 personnes, dont 3 agents, ont participé gratuitement à une formation aux gestes de premiers secours.

Cette formation permet à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour réagir rapidement et efficacement en cas d'accident ou d'urgence médicale. Elle contribue à renforcer la sécurité et la solidarité au sein de la commune, car chaque personne formée devient un acteur de prévention et d'assistance pour ses proches et ses voisins.

La commune qui prend en charge le coût de cette formation encourage vivement ses habitants à se former à ces gestes essentiels, qui peuvent sauver des vies.



### Sécurité routière à Chambon-bourg



Le mois de décembre a été l'occasion pour la commune de Chambon de réaliser des travaux visant à sécuriser la traversée de Chambon-bourg.

Vous avez pu constater qu'un rétrécissement de la chaussée a été aménagé au niveau de l'église et du cimetière, afin d'inciter les automobilistes à diminuer leur vitesse qui est maintenant limitée à 30 km/h. Ces travaux ont été réalisés par le Département et sous-traités à la société Eiffage, pour un montant total d'environ 60 000 euros dont 30% à la charge de la commune.

### Le Noël des enfants : un après-midi magique à l'école de Chambon

Le 14 décembre, la municipalité a organisé le traditionnel Noël des enfants, un rendez-vous très attendu qui a, une fois encore, attiré de nombreuses familles.

Pour l'occasion, l'école de Chambon s'est transformée en véritable parcours enchanté, entièrement réinventé pour émerveiller petits et grands. À l'image de la soirée d'Halloween, les classes inoccupées ont permis de créer différents univers féériques dans lesquels les visiteurs ont circulé librement. Chaque salle proposait une ambiance unique :

- un espace Reine des Neiges, scintillant comme un paysage d'hiver
- la Fabrique de jouets, où l'on devinait l'agitation des lutins,
- la Maison du Père Noël, chaleureuse et traditionnelle,
- l'univers gourmand d'Hansel et Gretel
- et même un espace Grinch, qui a rencontré un vif succès.

Tout au long de l'après-midi, les enfants ont participé à de nombreux ateliers créatifs. Ils ont fabriqué de petites décos de Noël - étoiles, sapins, bonhommes de neige et autres créations - qu'ils ont pu rapporter fièrement chez eux.

Un moment fort a marqué cette édition : la chorale préparée spécialement par les élèves. Devant les familles et les visiteurs, ils ont interprété plusieurs chants de Noël, offrant un instant de douceur et de fête. Un grand merci aux enfants pour cette belle prestation, ainsi qu'à Carole, la directrice de l'école, pour son implication et son enthousiasme.

La journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour de douceurs appréciées de tous : crêpes, vin chaud et chocolat au lait chaud.

Enfin, un immense merci aux nombreux bénévoles mobilisés, dont l'énergie et la générosité ont permis de faire de cet événement un moment inoubliable, rempli de magie et de sourires.



### Soutien de la Communauté de Communes Aunis Sud pour l'état civil

La commune de Chambon accueille depuis plusieurs années le centre de soins de suite de Marlonges, qui comprend notamment une unité de soins palliatifs. Cette unité devrait déménager vers l'hôpital de Rochefort au 1er janvier 2027.

En conséquence, la commune continuera encore pendant un an à enregistrer un nombre important de décès, impactant le budget de fonctionnement. Afin de compenser ces charges supplémentaires, la Communauté de Communes Aunis Sud a de nouveau accordé à Chambon une subvention exceptionnelle de 9 328 euros.

Cette aide permet à la commune de maintenir un service d'état civil de qualité tout en assurant l'équilibre financier face à ce contexte particulier.

Regard  
sur...



## Maryse JOURDIN, un pilier associatif chambonnais

Notre regard se porte aujourd’hui sur Maryse JOURDIN. Née à La Rochelle, Maryse a consacré 42 années de sa vie professionnelle au métier de mécanicienne en confection au sein de l’entreprise MARTY à Surgères, une maison reconnue dans le prêt-à-porter de luxe.

Installée à Chambon depuis 42 ans, Maryse est devenue l’un des véritables piliers de la vie associative locale. Très investie, elle siège au Conseil d’administration du Club des Aînés, où son engagement ne se dément pas.

Depuis de nombreuses années, elle est responsable de l’activité marche, qu’elle a reprise à la suite de Bernadette VIAUD. Chaque vendredi, entre 15 et 20 marcheurs parcourent les circuits soigneusement préparés par ses soins.

Maryse coordonne également l’activité gym douce, qui rassemble 11 adhérents chaque jeudi à 10h dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Enfin, elle participe activement au groupe “Fil et Aiguilles”, qui se réunit chaque mardi pour partager savoir-faire, créativité et convivialité.

Par son dynamisme, sa disponibilité et son sens du collectif, Maryse contribue largement à l’animation de notre commune. Qu’elle en soit chaleureusement remerciée.

## Déjeuner des aînés : un moment convivial offert par la municipalité

À l’initiative de la municipalité, soixante aînés de Chambon ont pu participer à un déjeuner qui leur a été offert. Le repas, préparé et servi par le traiteur La Cour des Saveurs, a ravi les convives avec un menu mêlant saveurs gourmandes et convivialité.

À l’issue du repas, les participants ont assisté à une lecture-spectacle intitulée “Les chrysanthèmes”, un moment culturel apprécié qui a clôturé la journée sur une note sensible et poétique. Pour les personnes qui n’ont pas pu se joindre à cet instant de partage, la municipalité a tenu à maintenir ce geste d’attention en leur offrant un panier garni.

Cette belle journée restera un moment chaleureux et fédérateur, fidèle à l’esprit de solidarité que la commune souhaite préserver et encourager.



## Goûter de Noël à l’école : un moment magique pour les enfants

Le 19 décembre, la municipalité a organisé un goûter de Noël pour les élèves de l’école. Les 28 enfants se sont réunis à la cantine, accompagnés de leur maîtresse, pour partager un moment chaleureux et festif. Au menu : chocolat chaud fumant et brioche gourmande, très appréciés de tous.

Surprise pour clôturer l’après-midi : le Père Noël est venu à leur rencontre... et il n’était pas venu les mains vides !

## Halloween - Il était une fois... une école maudite !

L’école de Chambon a bien failli connaître un sort funeste... Mais, sauvée in extremis par son équipe d’élus, elle est aujourd’hui plus vivante que jamais ! Et quel meilleur moyen de la mettre en valeur que d’en faire le cœur de la soirée d’Halloween ?

Et quelle soirée ! Environ 450 personnes ont franchi les portes de notre école, transformée pour l’occasion en véritable école hantée pour une fête qui restera dans les mémoires !

Ce succès, c’est avant tout grâce à toute l’équipe qui a travaillé sans relâche pour donner vie à cette belle idée : les bénévoles, les élus, les agents qui ont donné de leur temps et de leur énergie.

Grâce à tous, nous avons vécu une soirée conviviale, festive et pleine de bonne humeur.



# L'actu...

## Collecte des sapins de Noël



Comme chaque année, la commune organise la collecte des sapins de Noël, qui seront ensuite apportés sur l'île de Ré, découpés et utilisés pour consolider les dunes.

Cette année, la collecte aura lieu le 7 janvier. Les habitants sont invités à sortir leur sapin sur le trottoir, en veillant à ce qu'ils ne gênent pas la circulation et le passage des piétons.

Une participation de 5 euros sera demandée, au profit de la coopérative scolaire de l'école de Chambon. Inscription en mairie jusqu'au lundi 5 janvier 2026. En cas de paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de la coopérative scolaire de l'école de Chambon.

Un geste écologique et solidaire qui permet à la fois de recycler les sapins et de soutenir l'école locale !

## Des pompiers en exercice à Auto-pièces Chambon

Ne soyez pas surpris si, dans les semaines à venir, vous apercevez des hommes et femmes en uniforme s'activer du côté du centre Véhicules Hors d'Usage (V.H.U) ou si vous voyez un peu de fumée s'échapper du site !

Grâce à une convention signée entre le propriétaire Monsieur D'Onofrio et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le site devient désormais un lieu d'entraînement pour les pompiers.

Ils pourront y réaliser différents exercices pratiques : secours aux personnes, interventions sur incendie, manœuvres techniques, etc. Cette initiative, rendue possible grâce à la disponibilité du propriétaire, offre aux sapeurs-pompiers un terrain réaliste et sécurisé pour perfectionner leurs gestes, tout en renforçant leur préparation aux situations d'urgence.

Une belle collaboration locale, au service de la sécurité de tous !

# A venir...

## Rentrée 2026 : l'école accueillera tous les Chambonnais



À partir de septembre 2026, l'école de Chambon pourra à nouveau accueillir tous les enfants chambonnais, dès la petite section de maternelle. Une belle avancée pour notre commune, qui retrouvera une école complète, de la maternelle à l'élémentaire.

Les familles auront bien sûr la possibilité de maintenir la scolarisation de leur enfant dans la commune où il a commencé sa scolarité (Virson ou Bouhet), conformément à la réglementation.

Mais Chambon tient à encourager ses jeunes habitants à rejoindre leur école communale, au cœur du village.

Les enfants de Bouhet et Virson scolarisés cette année dans l'école primaire de Chambon, pourront faire l'année de CM2 à Chambon. Et https://www.mairie-chambon17.fr/documents\_administratifs/47744

## Des avancées pour les agents communaux

À compter du 1er janvier 2026, la participation de l'employeur à la complémentaire santé des agents territoriaux devient obligatoire. La commune de Chambon a choisi de retenir la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) comme organisme partenaire, afin de proposer un contrat collectif avec des prestations renforcées et adaptées aux besoins des agents de la fonction publique territoriale.

La participation de la collectivité est fixée à 15 € par mois et par agent.

L'adhésion n'est pas obligatoire : chaque agent reste libre d'y adhérer ou non, selon sa situation personnelle et sa couverture actuelle.

Ce dispositif vise à renforcer la protection sociale des agents et à favoriser un accès équitable à une couverture santé de qualité, tout en laissant à chacun la liberté de choix de sa mutuelle.

Depuis le 1er janvier 2025, la collectivité participe également au financement du contrat prévoyance (garantie de maintien de salaire, garanties liées aux risques relatifs à l'incapacité temporaire de travail, l'invalidité et le décès).

de doter notre école d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins des plus jeunes.



lorsqu'une fratrie est concernée, tous les enfants pourront être accueillis à Chambon, afin de simplifier la vie familiale.

Une garderie aux horaires élargis sera mise en place pour offrir une prise en charge adaptée et faciliter le quotidien des parents.

Cette évolution marque une étape importante pour notre commune : elle renforce la vie locale, la proximité et le lien entre les familles, l'école et la mairie.

Les inscriptions ont lieu dès à présent et ce jusqu'au mois de mars à la mairie.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour de plus amples informations (05 46 68 95 98).

## Extension de l'éclairage public rue de la Prée

La commune prévoit une extension de l'éclairage public sur la rue de la Prée, entre la rue Saint-Gilles et la départementale 208.

Cette opération a pour objectif de sécuriser le trajet des lycéens et collégiens se rendant à l'arrêt de bus.

Le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural (SDEER) interviendra dans les prochaines semaines pour un coût de 1 000 euros

# Vie locale et associative

## AP3E

Pour celles et ceux qui ne la connaisse pas encore, l'AP3E est l'association des parents d'élèves des 3 écoles du RPI (Virson, Bouhet, Chambon).

Elle est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations dans le but de financer des projets ou du matériel pédagogique.

Les événements de 2025 ont été une nouvelle fois nombreux : après-midi jeux de société, boun des enfants, vente de parfums pour la fête des parents, fête des écoles, traditionnelle marche gourmande, loto, mise en bouteille de la nouvelle cuvée du jus de pommes et bourse de l'enfance. Pour information, les ventes de parfums, jus de pommes sont ouvertes à tous, alors n'hésitez pas contacter l'association !

Contact : ap3ecoles@gmail.com ainsi que la page facebook



## L'année 2025 au club des aînés

Le repas de fin d'année est venu clôturer une année riche en évènements. Cette année, les aînés ont navigué et déjeuné sur la Sèvre Niortaise à bord du Collibert, visité le musée de l'Automobile au Thou et assisté au



merveilleux spectacle de cabaret l'Ange Bleu à Bordeaux.

Ils se sont retrouvés pour le goûter de Pâques, ont pique-niqué à Taugon, sans oublier toutes les parties de belote et de tarot chaque mercredi après-midi. Le club a également organisé 4 concours de belote.

L'activité sportive se poursuit avec la marche les vendredis matin et la gymnastique les jeudis matin.

En nouveauté cette année : l'atelier "Fils et Aiguilles" les mardis après-midi. Le Conseil d'administration prépare les activités pour la nouvelle année et ne manquera pas de vous tenir informé.

Notez que la prochaine assemblée générale aura lieu le mercredi 28 janvier 2026 à 10 h à la salle des fêtes.



## Dog Trotters : une saison qui démarre... en trombe !

Chez les Dog Trotters, la nouvelle saison est lancée à pleine vitesse ! Des binômes qui se révèlent, des nouveaux qui se découvrent, des premiers défis relevés pour Octobre rose et Movember et une bonne humeur qui déborde à chaque sortie.

Les courses s'enchaînent, les sourires aussi... toujours accompagnées de la marque de fabrique locale : le Cani apéro. Un moment stratégique où l'on refait la course, où l'on exagère un peu les performances et où les chiens profitent de l'occasion pour grappiller quelques gâteaux et de gros câlins. Bonne humeur garantie, même quand les mollets tirent.

Côté projets, l'équipe rêve toujours d'organiser sa propre course. Mais dénicher LA boucle idéale de 5 à 6 km, en forêt et sur chemins, avec un endroit pour se garer (un champ vaguement plat ferait parfaitement l'affaire) et des propriétaires prêts à leur ouvrir leurs sentiers relève pour l'instant du vrai parcours du combattant. Pas de quoi les décourager : le club garde son mordant et lance un appel à tous ceux qui pourraient avoir une piste ou même juste un bout de sentier à prêter.

Envie de rejoindre l'aventure ? Trois séances d'essai, marche sportive ou course, loisir ou compétition... chez les Dog Trotters, tout est possible.

Restez, venez et surtout... trottez avec eux ! N'hésitez pas à les suivre

Facebook : AP3E et sur tout... trotter avec eux !

Collectivité Chambon

[https://www.mairie-chambon17.fr/documents\\_administratifs/47744](https://www.mairie-chambon17.fr/documents_administratifs/47744)

## Foyer Culturel Chambonnais

Le Foyer Culturel Chambonnais vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

**Soirée Jeux de Société / Cartes le samedi 17 janvier** à 20h30 à la salle des fêtes, ouverte aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Entrée gratuite. Venez jouer, apportez vos jeux ou découvrez ceux des autres participants.



**Dimanche 1er mars à 15h à la salle des fêtes,**  
Après-midi Crêpes, Dictée et mathématiques ludiques  
Accessible à tous, pas de note, juste du plaisir dans la bonne humeur.  
Entrée gratuite.

## Les Chevaliers Pourpres

Les Chevaliers Pourpres organisent leur Assemblée Générale le dimanche 11 janvier à 14h30, dans la salle des fêtes de Chambon. Nous y présenterons nos activités de l'année 2025 et nos projets pour 2026. C'est aussi l'année du renouvellement de notre Conseil Arthurien. N'hésitez pas à venir nous découvrir à cette occasion, nous partagerons une galette des Rois en fin d'après midi. Nous proposons toujours notre atelier AMHE (Arts Martiaux Historiques Européens) le mardi soir de 19h à 21h à la salle des fêtes de Chambon, ainsi que le samedi matin de 8h à 10h au gymnase 3 de Surgères. Tous les niveaux sont acceptés, n'hésitez pas à venir essayer, à partir de 15ans. Au programme, épée longue, épée bocle, rapière etc. Venez les suivre sur les réseaux sociaux sur Facebook et Instagram.

## Ronde des Histoires

### Un spectacle coloré pour les tout-petits

Le 20 novembre, la bibliothèque municipale a accueilli 37 enfants âgés de 8 mois à 3 ans, accompagnés de leurs assistantes maternelles, pour assister au spectacle Le petit pinceau de Klee.

Véritable explosion de couleurs, cette animation poétique a enchanté les tout-petits, totalement captivés par la mise en scène sensible et lumineuse d'Emmanuelle Marquis.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de La Ronde des Histoires, un rendez-vous culturel organisé chaque année par la Communauté de communes Aunis Sud, en partenariat avec la mairie de Chambon.

  
Un beau moment de découverte et d'éveil artistique pour les jeunes enfants du territoire.

## Une nouvelle association voit le jour en 2026 : CHAMB'OUTOUT

Une nouvelle dynamique associative arrive à Chambon ! L'association **CHAMB'OUTOUT** est née d'un constat simple : certaines manifestations organisées par la municipalité attirent chaque année de plus en plus de participants. Pour répondre à cet engouement croissant et accompagner la commune dans l'organisation de ces événements, un groupe de bénévoles a décidé de se mobiliser.

L'association a notamment pour mission de soutenir la municipalité lors des animations d'Halloween, de la chasse aux œufs, ainsi que lors d'autres rendez-vous festifs. Elle souhaite également accompagner la création d'une future association de parents d'élèves à Chambon, en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Tout au long de l'année, CHAMB'OUTOUT proposera diverses manifestations afin d'animer la vie du village et de renforcer le lien entre les habitants.

L'équipe fondatrice est composée de Pauline Alaphilippe, Vincent Amiot, Joéline Brunet, Sandrine Frère et Aurélie Rouffignac.

L'association lance dès à présent un appel à bénévoles ! Si vous souhaitez contribuer à cette belle initiative et participer au développement de CHAMB'OUTOUT, nous vous invitons à assister à la première réunion publique, qui se tiendra le vendredi 23 janvier à 19h, à la salle annexe de Chambon.

Rejoignez-les pour donner vie à cette nouvelle aventure collective !

# Vie pratique

## Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu le **dimanche 15 mars 2026**. En cas de second tour, les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes le 22 mars 2026.

### Un changement important dans les règles

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les électeurs pouvaient pratiquer le panachage : rayer des noms ou en ajouter sur leur bulletin de vote.

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 harmonisant le mode de scrutin aux élections municipales a modifié cette règle.

**Le panachage n'est plus autorisé** : le vote se fait désormais pour une liste complète de candidats, et non plus pour des personnes choisies individuellement.

### La parité obligatoire

Autre évolution majeure : la parité hommes-femmes est désormais exigée dans la composition des listes, même dans les communes de moins de 1 000 habitants. Les listes doivent donc être constituées alternativement d'un homme et d'une femme.

### Un scrutin de liste

Le mode de scrutin se rapproche ainsi de celui des communes plus importantes :

- Chaque électeur glisse dans l'urne une liste entière sans modification possible.
- Les sièges du conseil municipal sont attribués en fonction des résultats de ces listes.

## Une belle dynamique autour de l'activité

### Ping-Pong

Relancée par la municipalité, l'activité ping-pong rencontre un joli succès depuis son ouverture. Pas moins de 27 participants se sont déjà inscrits, avec un public aussi large que convivial : 4 jeunes de 12 à 14 ans, et les autres joueurs âgés de 16 ans jusqu'à... environ 70 ans.

Cette diversité fait tout le charme de l'activité : toutes les générations se retrouvent autour de la même table, dans un esprit sportif et détendu.

Trois créneaux chaque semaine : les séances se déroulent sur trois créneaux d'une heure, entre 18h30 et 21h30, permettant à chacun de trouver un horaire adapté à son rythme.

Une activité ouverte... bien au-delà de Chambon : si de nombreux participants sont Chambonnais, l'activité attire aussi au-delà de nos frontières : Surgères, Virson, Puyravault, Gué-d'Alleré... autant de communes représentées, preuve que la formule séduit largement.

Cette activité est maintenant reprise par le Foyer Culturel Chambonnais. L'adhésion est fixée à 15 €.



### Mairie :

Lundi et vendredi :

8h45/12h

Mercredi et jeudi :

8h45/12h et 14h/18h30

Fermée le mardi

## AGENDA

- 7 janvier : collecte des sapins
- 11 janvier : assemblée générale des Chevaliers Pourpres à 14h30, salle des fêtes
- 17 janvier : soirée Jeux de société / cartes organisée par le FCC
- 18 janvier : vœux de la municipalité à 11h
- 21 janvier : réunion du Conseil municipal
- 23 janvier : 19h à la salle annexe de Chambon, réunion de l'association Chamb'oultout à 19h salle annexe
- 31 janvier : inauguration de la bibliothèque
- 25 février : réunion du Conseil municipal

## Stationnement et collecte des ordures ménagères

La commune de Chambon rappelle à ses habitants l'importance de veiller au stationnement des véhicules, notamment lors du passage de Cyclad qui ramasse les ordures ménagères.

À plusieurs reprises, certaines rues n'ont pas pu être collectées correctement, en raison de véhicules gênants. Pour garantir un service efficace et régulier, il est donc demandé à chacun de libérer les trottoirs et les accès, le jour de la collecte.

Cette vigilance permet de faciliter le travail des agents, de maintenir la propreté des rues et de garantir le confort de tous les habitants.

Nous rappelons également que les containers doivent être rangés au plus tard le soir du ramassage et ne pas demeurer sur la voie publique plusieurs jours.

## Vive les arbres de Marlonges !

Depuis un an, les bénévoles de Nature Environnement 17, association basée à Surgères, ont observé plus de 450 arbres signalés par les habitants de Charente-Maritime. Parmi ceux-ci, une première sélection en a retenu 133 particulièrement intéressants, d'après des critères d'âge, de circonférence, de hauteur, de bonne santé et d'accessibilité au public.

**Et il se trouve que la magnifique allée de platanes du parc du château de Marlonges fait partie de cette première sélection !**

Cette allée de 60 platanes d'une centaine d'années va maintenant être inscrite sur la liste des candidats au label des "Arbres Remarquables" décerné par l'association nationale A.R.B.R.E.S. en tant que "Allée Remarquable".

De plus, elle pourrait être mentionnée dans un livre bientôt édité par Nature Environnement 17.

Enfin, les associations Nature Environnement 17 et A.R.B.R.E.S. proposeront aux propriétaires privés ou publics des ateliers afin de mieux entretenir et protéger les arbres, si précieux pour la biodiversité et la santé.



### La Poste :

Lundi et vendredi 8h45/12h • Mercredi et jeudi 8h45/12h et 14h/18h30 • Fermée le mardi



### Bibliothèque :

Mercredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h • Tél. 06 84 01 29 10